



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E37295

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2025

ÉDITÉ LE

02/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/08/1950

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/08/1950  
1 851 400

Raison sociale : SIONNEAU SAS

3 IMPASSE EDMOND ROSTAND  
51100 REIMS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC REIMS 335783635

Téléphone : 03 26 07 05 69

Fax :

Siret : 335 783 635 00055

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2647-28

Portable :

Site Internet : www.groupe-sionneau.fr

E-mail : secretariat@sionneau.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 308 496 A / 1247 001 / 470449

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 308 496 A / 1247 001 / 470449

Responsabilité légale :

SIONNEAU INVESTISSEMENT (497 679 068) / SIONNEAU AURORE DIRECTRICE /  
SIONNEAU DAMIEN PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 114

Tranche de classification : EFF5

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2132	Enduits aux liants hydrauliques Mention RGE	14/09/2023
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	13/02/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/07/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/10/2022
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	07/09/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	13/02/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.